

FICHE TECHNIQUE (FT)

Fixit 461

Spatulage d'assainissement blanc



Domaines d'application

Fixit 461 est utilisé comme spatulage d'assainissement sur les supports enduits ainsi qu'avec le treillis d'armature 7x7 comme couche intermédiaire du système d'assainissement des fissures à base minérale. Le support doit être propre, sec et porteur.

Propriétés

- Pratique et applicable de manière universelle
- Peut être appliqué à la machine pour un assainissement économique
- Assainissement sûr des fissures pour la rénovation
- Haut degré au blanc pour une application agréable
- Comme enduit de finition et de structure

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000634210
EAN	7630141502694
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	40 unité/pal
Consommation	env. 1,2 kg/m ² /mm
Valeur moyenne d'ajout d'eau	7,5 L/sac
Résistance à la compression	≥ 3,5 N/mm ² (28 jours)
Épaisseur de couche	2-10 mm
Temps d'application	90 min - 120 min

Fixit 461

Spatulage d'assainissement blanc

Base du matériau

- Fibres
- Agent d'adhérence
- Agent hydrofuge
- Chaux hydratée
- Entraîneur d'air
- Sable de marbre
- Agent de rétention d'eau
- Ciment blanc

Mise en œuvre

Mélanger Fixit 461 une première fois avec un brasseur. Pour permettre aux agents d'adhérence de développer toute leur efficacité, laisser reposer au moins 5 minutes avant de le mélanger une deuxième fois. Pour l'enrobage, le treillis d'armature 7x7 doit se chevaucher d'au moins 10 cm au niveau des joints. Pour les couches consécutives avec des crépis de finition à base minérale, rendre Fixit 461 rugueux avec un balai avant le séchage. La structure du treillis d'armature doit être à peine visible.

Traitement ultérieur

Lors de conditions météorologiques extrêmes, prendre les précautions nécessaires pour protéger la couche spatulage d'assainissement fraîche (ombrager, humidifier, protéger contre la pluie battante etc.).

Stockage

Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 12 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

Certificats



Étiquette



Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support).